

Liste de contrôle de la G500 pour les approches transformatives en matière de genre (ATG)

Cette liste de contrôle complète les documents sur la préparation d'une analyse de genre, notamment [l'Aide méthodologique pour la préparation de l'analyse de genre](#) du pôle d'expertise, ci-après « l'Aide méthodologique ».

Elle contient des informations sur l'élaboration de différents types de projets, par exemple projets sectoriels, projets mondiaux et projets bilatéraux, ainsi que des questions clés pouvant également être utilisées pour le développement d'ATG.

L'analyse de genre est la clé de voûte de l'introduction des ATG dans le processus d'offre. Sa réalisation ne devrait toutefois pas uniquement servir au processus d'examen. En tant que « **document vivant** », elle doit être contrôlée, complétée, adaptée et discutée régulièrement au sein de l'équipe (p. ex. planification des PO, rapports d'avancement).

Toutes les mesures proposées et identifiées dans une analyse de genre ne sont pas reprises dans l'offre ou dans les indicateurs. Il est important que les collaborateurs et collaboratrices de la GIZ deviennent eux-mêmes des « **agents du changement** » et que les compétences correspondantes soient développées en permanence au sein de l'équipe de projet et du département.

PLANIFICATION DE PROJET	
Quelles questions devons-nous nous poser concernant la préparation de l'analyse de genre (analyse pertinente, activités concrètes, etc.) ?	
-	Formuler les exigences spécifiques à l'analyse de genre , compléter en outre les TdR standards de l'analyse de genre en conséquence.
-	Les changements qualitatifs sont-ils également définis ? (Voir p. ex. les aspects de « l'indice des normes sociales de genre » des Nations unies)
-	Les données de base et les hypothèses sont-elles examinées en fonction des différences entre les sexes ?
Quelles questions devons-nous nous poser pour une conception de projet TG (processus d'examen/conception de l'examen inclus) ?	
-	Connaissons-nous les cadres de travail sur le genre pertinents pour le secteur, p. ex. Directives volontaires ?
-	Le recours à une ATG est-elle nécessaire, plausible et/ou favorable pour atteindre les objectifs visés par le projet ?
-	Notre rapport narratif, l'avis sommaire et l'entretien contractuel avec le BMZ thématisent-ils ATG ?
-	Avons-nous tenu compte des ATG, des compétences en matière de genre et de la parité concernant les TdR et la composition de l'équipe d'examen ?
Quelles questions devons-nous nous poser pour l'élaboration de l'offre TG et la définition des indicateurs TG ?	
-	Notre offre aborde-t-elle les quatre aspects des quadrants du changement ; voir p. 7 de la brochure ATVET4W : conscience, disponibilité des ressources, contextes/normes culturels et aspects juridiques ? Nos indicateurs mesurent-ils : - un changement dans la perception des problèmes liés au genre ? (Quadrant I) - une amélioration de la disponibilité des ressources dans mon groupe cible ? (Quadrant II) - une amélioration de la représentation politique et juridique de mon groupe cible ? (Quadrant III) - une amélioration systémique ou une réussite à court terme uniquement ? (Quadrant IV)
-	Nos indicateurs permettent-ils également d'illustrer les changements qualitatifs ? (Voir « indice des normes sociales de genre » des Nations unies)
-	Avons-nous inclus des données de base sensibles au genre dans le processus de planification ou ces données doivent-elles être collectées et développées ? (P. ex. WEAI)
-	Les ATG sont-elles prises en compte dans plusieurs dimensions et domaine d'activités ?
-	Les critères auxquels répond le programme sont-ils transformatifs ou (uniquement) sensibles en matière de genre ? (Reach, Benefit, Empower)
-	Avons-nous pensé aux objectifs transformatifs en matière de genre, à l'éventuelle expertise externe ainsi qu'à la collecte et l'analyse des données différenciées en fonction du sexe lors de la budgétisation du projet ?
Quelles sont les questions techniques pertinentes pour notre travail dans le domaine du « développement rural et économie agricole » ? (Exemples, sans prétendre à l'exhaustivité)	
-	Droits fonciers – Qu'en est-il de l'accès légal mais également culturel à la terre, à l'eau, aux zones de pêche et aux autres ressources ?
-	Appréhendons-nous correctement les « relations de pouvoir » dans les chaînes de valeur considérées ? Peut-on également obtenir une participation au niveau de la transformation, laquelle est généralement synonyme de meilleurs revenus ?
-	Les chaînes/logiques d'impacts incluent souvent des ATG : l'application de mesures « sensibles en matière de nutrition » requièrent souvent automatiquement une ATG, il convient toutefois de ne pas se concentrer uniquement sur les femmes, mais d'inclure tout le monde.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Ces questions sont particulièrement utiles pour la mise en œuvre de nouveaux projets, mais également pour les projets existants n'incluant pas encore d'ATG. Elles servent de base à une réflexion continue et à un ancrage adaptatif et global.

- Quelles questions devons-nous nous poser pour une **planification des opérations** TG et participative? (En particulier pour les groupes de pays/approches bilatérales v. également II.2, II.5, III.1-III.3 de **L'Aide méthodologique**)
- Appréhendons-nous le changement transformatif en matière de genre de la même manière que nos partenaires et, le cas échéant, que les autres acteurs principaux? Comprendons-nous les implications?
- Avons-nous à l'esprit l'approche « do-no-harm » ainsi que les conséquences et le développement des ATG après la fin de la phase de projet?
- Comment pouvons-nous agir ensemble pour amorcer une transformation sociale dépassant l'objectif des « gains rapides »?
- Tous les partenaires ont-ils conscience des ressources nécessaires (budget/temps) qu'implique une ATG?
- Des résistances ont-elles été identifiées et analysées, sommes-nous d'accord sur la façon de les aborder?
- Réfléchissons et analysons-nous régulièrement la situation et l'évolution des rapports de force entre les sexes afin d'atteindre les objectifs TG convenus dans le cadre de notre projet?
- Y-a-t-il un changement par rapport à la situation initiale, devons-nous réévaluer les conclusions de l'analyse de genre? Devons-nous tenir compte d'autres possibilités, d'autres mesures identifiées?
- Pouvons-nous élargir encore davantage le champ d'ancrage et inclure les ATG dans d'autres domaines d'activité?
- Devons-nous développer d'autres compétences (renforcement des capacités chez les partenaires et/ou au sein de l'équipe), p. ex. une ATG est-elle prévue pour l'orientation/l'accueil et l'intégration de nouveaux collaborateurs?
- Aspirons-nous également à une prise de conscience de la part de nos partenaires et de nos groupes cibles? (Exemple: quadrant I des quadrants du changement)
- Avons-nous remis en question notre rôle dans ce processus en termes de sensibilisation aux aspects du genre? (Exemplarité/« joignons-nous le geste à la parole »), voir ici également le chapitre II.6 de **L'Aide méthodologique**.
- Utilisons-nous un langage (visuel) sensible au genre dans notre **communication** (orale et écrite) **et dans nos activités de relation publiques**? Nos supports s'adressent-ils à tout le monde de la même manière et sommes-nous en mesure de communiquer clairement notre vision du genre, nos objectifs, nos activités et nos résultats?
- Avons-nous inclus les ATG dans la mesure du possible/de manière proactive dans la consultation du client? (Voir ici également les chapitres II.4 et III.4 de **L'Aide méthodologique** pour les projets sectoriels et globaux)
- Avons-nous identifié en tant que tel et mentionné explicitement les mesures TG et les résultats dans nos rapports d'avancement?

SUIVI ET ÉVALUATION

Les réflexions énumérées ici peuvent être utilisées aussi **bien pour la planification de projet** que pour les **projets existants** et peuvent servir à l'adaptation et à l'orientation des approches de suivi et d'évaluation

- Nos résultats directs (outcomes) et produits (outputs) en matière de genre sont-ils clairement quantifiables et qualitativement définissables/mesurables?
- Recueillons-nous constamment des données ventilées selon le sexe?
- Avons-nous examiné la « résistance » de notre programme et l'avons-nous représentée de manière quantifiable?
- Les études mandatées décrivent-elles une transformation sociale ou une réussite à court terme uniquement?
- Que signifient nos résultats pour la mise en œuvre du projet?
- Comment pouvons-nous traiter et rendre nos résultats visibles? Les résultats peuvent-ils déclencher un processus d'apprentissage?
- Pourquoi avons-nous (ou n'avons-nous pas) obtenu cet impact? Échange à d'autres personnes, facteurs de réussite, etc.

Autres documents internes de la GIZ:

➡ [Exemple de TdR pour l'évaluation de la réalisation d'analyses de genre \(de/en/es/fr\)](#)

Exemples d'indicateurs TG, p. ex dans ➡ [CARE Measuring gender-transformative change](#)